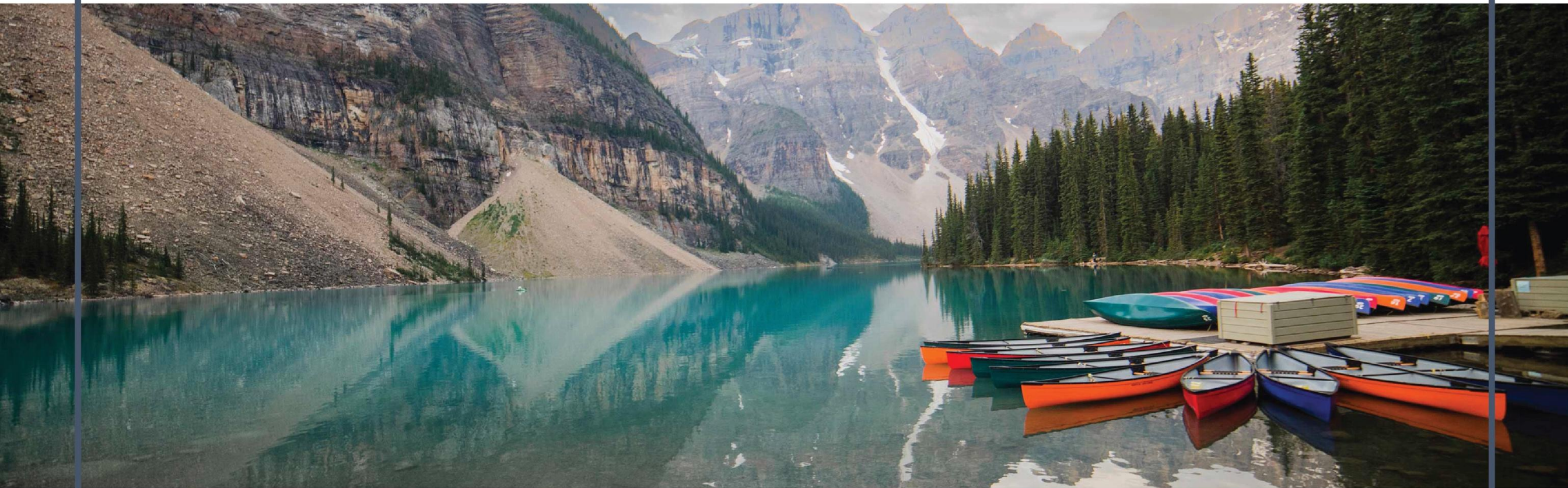




Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

École de la fonction publique du Canada

Numéro de catalogue : SC100-17F-PDF

ISSN: 2818-6559

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'École de la fonction publique du Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

École de la fonction publique du Canada
373, Promenade Sussex
Ottawa, ON K1N 6Z2
Canada

Téléphone : 1-866-703-9598

Télécopie : 1-866-944-0454

Courriel : https://www.csps-efpc.gc.ca/contact_us/inquiries-fra.aspx

Site Web : Canada.ca/ecole-school

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Conseil du Trésor, 2025

Also available in English

Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, l'École de la fonction publique du Canada (l'École) appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 de l'École. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD de l'École au cours de l'exercice 2024-2025.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de l'École et dans le rapport sur la SMDD 2024 à 2025.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle de l'École rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



Engagements de l'École de la fonction publique du Canada





OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

L'École a pour mandat législatif d'offrir une gamme d'activités d'apprentissage visant à renforcer la capacité individuelle et organisationnelle ainsi que l'excellence en gestion au sein de la fonction publique fédérale.

À titre d'établissement de formation et de perfectionnement pour la fonction publique fédérale, l'École collabore à l'échelle de la fonction publique et avec les peuples autochtones, le milieu universitaire, les centres de décision, les organisations et collectivités internationales, les collectivités fonctionnelles, les organisations horizontales et d'autres parties intéressées pour améliorer l'élaboration des programmes de formation, ce qui comprend l'intégration d'éléments relatifs au développement durable dans des produits d'apprentissage clés.

Cible : D'ici 2030, faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, y compris, entre autres, par l'éducation au développement durable et aux modes de vie durables, aux droits de la personne, à l'égalité des sexes, à la promotion d'une culture de paix et de non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle ainsi que de la contribution de la culture en matière de développement durable.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Travailler avec des partenaires sur des initiatives de recherche en matière de développement durable</p>	<p>Accroître la sensibilisation et soutenir l'apprentissage du développement durable chez les fonctionnaires fédéraux.</p> <p>Programme : Apprentissage</p>	<p>Indicateur de rendement : S.O.</p> <p>Point de départ : L'École offre des cours et des événements sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de développement durable des biens immobiliers fédéraux • Optimisation énergétique • Approvisionnement écologique • Questions autochtones dans l'approvisionnement • Le Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs (PDLCS) pour les participants des niveaux EX-01 à EX-03 comprend des séances sur la transition vers une économie durable ainsi que sur l'inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations Unies). <p>Cible : S.O.</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents : D'ici 2027, l'École aura examiné ou intégré des éléments de développement durable dans des produits d'apprentissage clés, en particulier dans les domaines fonctionnels de la gestion des achats, du matériel et des biens immobiliers, dans le cadre des mises à jour prévues.</p>	<p>En 2024-2025, l'École a collaboré à l'échelle de la fonction publique et avec diverses parties prenantes pour sensibiliser les fonctionnaires fédéraux au développement durable et appuyer l'apprentissage à ce sujet. L'École a offert des cours sur le développement durable sur sa plateforme d'apprentissage, notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies durables pour les installations fédérales existantes (COR416) (199 inscriptions) • Optimisation du rendement énergétique des bâtiments existants (COR417) (95 inscriptions) • Achats écologiques (COR405) (9 510 inscriptions) • Mettre en œuvre des rénovations en profondeur : une approche visant le bâtiment dans son ensemble (COR413) (119 inscriptions) • Évaluations d'experts de l'efficacité énergétique (COR414) (153 inscriptions) • Considérations autochtones en matière d'approvisionnement (COR409) (2 858 inscriptions)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas sur la mise en œuvre des politiques : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (FON102) (303 inscriptions) • Série sur les compétences numériques : La responsabilité numérique (DDN2-A58) • Considérations éthiques liées à l'intelligence artificielle (DDN243) (2 051 inscriptions) <p>L'École a hébergé trois cours sur la littératie climatique créés et mis à jour par Environnement et Changement climatique Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondements du problème des changements climatiques (CHC101) (3 091 inscriptions) • Aider le Canada à atteindre la carboneutralité (CHC102) (2 020 inscriptions) • S'adapter aux changements climatiques au Canada (CHC103) (3 140 inscriptions)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>L'École a intégré le développement durable dans ses programmes de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs à l'intention de SMA incluait des séances sur les conséquences des changements climatiques, l'adaptation à ceux-ci et l'atténuation de ces derniers, ainsi que sur la transition économique vers la durabilité; • le Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs des communautés noires et les SMA a mené des séances sur la polycrise et a mis l'accent sur les interconnexions entre les changements climatiques, la durabilité et l'équité; • le programme du Cercle des jeunes leaders fédéral-provincial, présenté en partenariat entre l'École et l'École nationale d'administration publique (Québec), a organisé une séance au cours de laquelle des cadres fédéraux et provinciaux ont discuté d'enjeux liés aux changements climatiques et aux énergies renouvelables, et a

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>favorisé des partenariats collaboratifs entre les administrations.</p> <p>L'École a organisé des événements sur le développement durable, notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le 20 janvier 2025 : Transformation des pratiques d'audit interne : technologies émergentes et cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cet événement destiné aux auditrices et auditeurs internes a offert des perspectives pratiques sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance aux technologies émergentes qui ont le potentiel de transformer les pratiques d'audit interne. • le 6 mai 2025 : L'ACS Plus à l'œuvre : Respect, relations et leadership intersectionnel à Gwaii Haanas. Cet événement inspirant portait sur la relation de coopération unique au monde et faisant l'objet d'études qui sous-tend la protection et la planification à Gwaii Haanas, ainsi que sur les lois et les valeurs haïdas, qui s'harmonisent parfaitement avec le processus de l'ACS Plus améliorée.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>Le Parcours d'apprentissage sur le leadership de l'École, qui propose un apprentissage autodirigé pour le personnel de la fonction publique à tous les niveaux, a mis de l'avant les changements climatiques comme sujet prioritaire. Le Parcours comprend quatre cours en ligne sur l'environnement et les changements climatiques comme ressources complémentaires.</p> <p>L'École a revu sa Carte d'apprentissage à l'intention des analystes des politiques, un outil interactif qui donne un aperçu des produits d'apprentissage et d'autres ressources utiles à l'intention des analystes des politiques pour les aider à inclure du contenu lié aux changements climatiques.</p>



OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

Le contexte de la SFDD :

L'École s'efforce de tirer parti de différentes technologies pour optimiser ses ressources et réduire sa consommation énergétique. En utilisant les technologies de façon stratégique et en adoptant de nouvelles pratiques, l'École travaille à réduire son impact environnemental tout en renforçant son efficacité opérationnelle.

Cible : D'ici 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir l'action volontaire pour l'adoption de technologies énergétiques propres	Rechercher des possibilités d'adopter de nouvelles pratiques, y compris une proposition actuelle visant à garantir que les projets d'investissement basés sur les technologies de l'information soient évalués en fonction de leur incidence positive sur l'environnement. Programme : Services internes	Indicateur de rendement : S.O. Point de départ : Actuellement, tous les ordinateurs portables et les tablettes de l'École sont certifiés « Energy Star ». Les ordinateurs certifiés Energy Star consomment en moyenne 25 à 40 % moins d'énergie que les modèles standards.	Les objectifs ou ambitions pertinents : Faire en sorte que l'École ne produise aucun déchet électronique nécessitant d'être envoyé à la décharge.	En 2024-2025, l'École a privilégié l'appui d'achats écologiques, l'adoption de solutions infonuagiques, la réduction du volume des déchets électroniques et la réduction de la consommation d'énergie et d'électricité.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>Un projet de migration progressive de la charge de travail est en cours pour migrer toutes les applications locales (laboratoires physiques) vers le nuage afin de réduire davantage l'empreinte environnementale de l'École.</p> <p>L'École étudie comment réduire la consommation d'énergie et de courant en tirant parti de l'automatisation intelligente (par exemple, en arrêtant les serveurs non utilisés).</p> <p>Dans le cadre du processus de mise à jour permanente de l'École, les appareils sont inspectés pour vérifier leur bon état de fonctionnement. Les appareils qui ne répondent plus aux exigences sont donnés afin de leur offrir une seconde vie. S'ils ne peuvent pas être donnés, les appareils sont envoyés aux déchets électroniques pour être recyclés.</p> <p>Cible : S.O.</p>		<p>Appuyer les achats écologiques : L'achat d'ordinateurs portables et de tablettes certifiés Energy Star démontre un engagement envers les achats écologiques. En choisissant des appareils écoénergétiques, l'organisation veille à ce que la durabilité soit prise en compte dans ses décisions d'achat d'équipement de TI.</p> <p>Adopter des solutions infonuagiques : L'École a poursuivi la migration progressive de ses applications vers le nuage. L'adoption de solutions infonuagiques, souvent plus écoénergétiques que les infrastructures physiques, réduit à la fois l'empreinte environnementale et l'énergie requise comparativement aux centres de données internes. Ce changement entraîne une réduction des besoins en matière de climatisation, de consommation d'énergie et d'utilisation de l'espace physique.</p> <p>Réduire au minimum les déchets électroniques : En plus des appareils certifiés Energy Star, l'adoption de solutions infonuagiques contribue grandement à la réduction des déchets électroniques. En migrant les applications et les services vers le nuage,</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>l'École réduit au minimum son besoin de procéder à des mises à niveau et à des remplacements fréquents du matériel, puisque les fournisseurs de services infonuagiques sont responsables du maintien et de l'optimisation de l'infrastructure sous-jacente. Cette approche réduit la demande de matériel physique à l'École, ce qui réduit la quantité d'équipement de TI qui finirait par devenir des déchets électroniques. L'équipement désuet est également recyclé de façon responsable, ce qui atténue davantage l'impact environnemental.</p> <p>Réduire la consommation d'énergie et d'électricité : Comme la totalité des ordinateurs portables et des tablettes ont obtenu la cote Energy Star, l'École a déjà réduit sa consommation d'énergie par rapport aux appareils ordinaires. L'École tire activement profit de l'automatisation intelligente pour réduire la consommation d'énergie et d'électricité. En mettant en œuvre des solutions qui mettent hors tension automatiquement les serveurs non utilisés et en automatisant des processus opérationnels, l'École optimise sa consommation d'énergie.</p>



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

Les changements climatiques touchent tout le monde, mais ils ont des répercussions disproportionnées sur les groupes marginalisés et à risque ainsi que sur les peuples autochtones, qui subissent des perturbations de leurs modes de vie traditionnels. L'engagement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones souligne l'importance de travailler avec les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis et affirme les droits des Autochtones en matière de conservation et de protection de leurs terres et de leur environnement. La réconciliation avec les peuples autochtones est essentielle pour s'attaquer aux inégalités et atteindre l'égalité, et tous les fonctionnaires ont un rôle important à jouer pour y parvenir.

Pour favoriser une culture de réconciliation, l'École offre un éventail croissant de cours, d'événements et de ressources qui aident à mieux faire connaître l'histoire, les cultures et les réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Il s'agit notamment d'aider les fonctionnaires à comprendre leurs rôles et leurs obligations en ce qui concerne la Loi sur la Déclaration des Nations Unies et la nécessité d'une participation significative des peuples autochtones à tous les points de décision qui les touchent et qui touchent leurs collectivités et leurs territoires, notamment en matière de gestion des terres et des ressources.

Cible : D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i></p>	<p>Sensibiliser les fonctionnaires fédéraux au développement durable et soutenir leur apprentissage dans ce domaine en mettant l'accent sur la réconciliation et les inégalités.</p> <p>Programme : Apprentissage</p>	<p>Indicateur de rendement : S.O.</p> <p>Point de départ : L'École propose les cours et événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'École dispose d'un programme d'apprentissage sur les réalités autochtones qui vise à faire avancer la réconciliation, et à former les fonctionnaires quant au lien entre leur rôle et l'importance d'une collaboration importante avec les peuples autochtones. Tout apprentissage dans ce domaine peut avoir une influence positive sur le développement durable. Le programme comprend 1 application mobile, 6 cours en ligne sur l'histoire, les perspectives et les réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, 4 cours en ligne dirigés par un enseignant, destinés à l'ensemble des fonctionnaires et visant à les doter de connaissances avancées, 3 cours pour les cadres, l'Exercice des couvertures de KAIROS, 13 outils de travail, 38 vidéos, et au moins 10 événements relatifs à l'apprentissage sur les réalités autochtones. 	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: D'ici 2027, l'École aura intégré dans ses produits d'apprentissage plus de contenu visant à renforcer et à promouvoir l'inclusion de tous et toutes sur les plans social, économique et politique, sans égard à l'âge, au sexe, au handicap, à la race, à l'ethnicité, à l'origine, à la religion, à la situation financière ou à d'autres facteurs.</p>	<p>L'École offre des produits d'apprentissage visant à sensibiliser les fonctionnaires fédéraux au sujet du développement durable et à soutenir leur apprentissage dans ce domaine en mettant l'accent sur la réconciliation et les inégalités. Le programme d'apprentissage sur les réalités autochtones a reçu 102 358 inscriptions.</p> <p>Les nouveaux produits lancés en 2024-2025 comprenaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Introduction aux traités modernes et à l'autonomie gouvernementale (IRA146) (2 877 inscriptions) Discussion avec Natan Obed au sujet de la politique sur l'Inuit Nunangat (IRA1-V71) (1 210 visionnements au total) Portail d'apprentissage sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (IRA1-PA3) (955 inscriptions) Foire aux questions sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et sur la Loi (IRA1-J23)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<ul style="list-style-type: none"> Le PDLCS pour les participants du niveau de sous-ministre adjoint comprend des séances sur la transition vers une économie durable ainsi que sur l’inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations unies). La Série sur le changement climatique et les migrations humaines présente des recherches universitaires récentes sur l’administration publique, en mettant l’accent sur les communautés autochtones. <p>Cible : S.O.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Feuille de route d’apprentissage pour les gestionnaires de personnel autochtone (IRA1-PA2) (299 inscriptions) <p>Les produits d’apprentissage suivants ont continué d’être offerts en 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> La souveraineté des données autochtones (DDN3-A11) (2 173 visites au total) Éthique des données 101 (DDN3-A10) (1 246 visites au total) Série sur l’intelligence artificielle : Préjugés et équité (DDN1-E13) (1 241 participantes et participants au total) Rendre l’intelligence artificielle accessible et équitable (DDN1-E07) (532 participantes et participants au total) Rendre l’intelligence artificielle accessible et équitable (rediffusion) (DDN1-E10) (476 participantes et participants au total) Série L’impact des données : Les données et les droits de la personne dans l’ère numérique (DDN3-E49)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>(297 participantes et participants au total)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception inclusive : Questions clés à se poser lorsqu'on conçoit des initiatives (DDN2-J21) (451 visites au total) • Conception inclusive : Questions clés à se poser lorsqu'on supervise une équipe (DDN2-J25) (334 visites au total) • Conception inclusive : Questions clés à se poser lorsqu'on met en œuvre des initiatives (DDN2-J26) (271 visites au total) • Considérations autochtones en matière d'approvisionnement (COR409) (2 858 inscriptions) • Approvisionnement dans la région du Nunavut (COR410) (839 inscriptions) <p>L'École a présenté plusieurs événements visant à faire progresser la réconciliation, qui ont atteint plus de 17 655 visionnements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le 19 avril 2024 : Être une personne alliée des peuples autochtones; • le 3 mai 2024 : Saluer la résilience des femmes autochtones et des personnes 2ELGBTQIA+;

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<ul style="list-style-type: none"> • du 21 au 24 mai 2024, en collaboration avec l'aînée Verna McGregor : Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones – cérémonie d'ouverture et enseignements; • le 6 juin 2024 : Conversation sur la résilience en santé mentale devant les changements climatiques. Les conférencières et conférenciers ont discuté des effets psychologiques des changements climatiques sur les Canadiennes et les Canadiens, ainsi que des stratégies pour renforcer la résilience, gérer l'écoanxiété et renforcer les liens communautaires. L'événement a également permis d'explorer les perspectives autochtones avec le chef retraité Patrick Michell. Une vidéo de la séance est accessible depuis le 22 octobre 2024; • le 21 juin 2024 : Langues autochtones : Les trésors cachés du Canada; • le 18 septembre 2024 : Hisser le drapeau des survivants des pensionnats à l'Académie de La Salle;

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<ul style="list-style-type: none"> • le 27 septembre 2024, en partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation; • le 15 novembre 2024 : Réflexion sur l'arrêt de 2004 quant aux droits de la Nation haïda et à l'obligation de consultation de la Couronne; • le 20 décembre 2024 : Répercussions des fraudes à l'identité autochtone, avec la sous-ministre Gina Wilson et Jean Teillet, LLP, avocate métisse de premier plan sur les fraudes à l'identité autochtone; • le 16 janvier 2025 : Une journée type dans la vie d'un administrateur de bande des Premières Nations.



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

L'École tient compte des répercussions environnementales dans la conception et la prestation des produits et des événements d'apprentissage. En ce qui concerne la prestation de ses produits d'apprentissage, l'École met l'accent sur l'expérience utilisateur et le contenu de grande qualité, y compris une série croissante d'offres virtuelles sur demande pour mieux servir les fonctionnaires. Dans le même ordre d'idées, l'École continue d'investir dans de nouveaux outils et dans un effectif hautement qualifié pour soutenir un milieu de travail en évolution rapide et favoriser le travail en mode hybride. L'École vise à tirer parti de la technologie pour optimiser ses ressources, réduire sa consommation d'énergie et réduire au minimum les déplacements, contribuant ainsi à un avenir plus durable.

Cible : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autres	Diminuer les déplacements de la part des apprenants et des formateurs Programme : Apprentissage	Indicateur de rendement : S.O. Point de départ : D'après les données recueillies par la société de transport	Les objectifs ou ambitions pertinents: Réduire les déplacements en taxi et en voiture de tourisme de plus de 75 % par	L'École a continué de limiter l'incidence environnementale de ses activités en exploitant des outils virtuels et en limitant les déplacements nécessaires. En 2024-

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>Uber, 2303 déplacements locaux ont été effectués au cours de l'exercice 2020, pour une distance totale de 10 658 km. En raison de la pandémie et de l'obligation de télétravail pour les employés, aucun déplacement local n'a été effectué au cours de l'exercice 2021. Bien qu'une augmentation des déplacements locaux soit prévue au fur et à mesure que les employés retournent dans leur milieu de travail, elle ne devrait pas atteindre les niveaux constatés au cours de l'exercice 2020, car l'École continue de promouvoir l'apprentissage en ligne.</p> <p>Cible : S.O.</p>	<p>rapport aux niveaux constatés au cours de l'exercice 2020.</p>	<p>2025, un total de 370 déplacements locaux ont été effectués, représentant une distance de 616,06 km. Bien que ces chiffres fassent état d'une augmentation modeste par rapport à 2023-2024, le nombre de déplacements et la distance parcourue demeurent nettement inférieurs aux niveaux observés avant la pandémie. En maintenant un nombre plus faible de déplacements, l'École démontre son engagement à l'égard des pratiques durables et de la transition vers un avenir à faible émission de carbone.</p> <p>De plus, l'École a continué d'optimiser l'apprentissage hybride afin de réduire la consommation d'énergie et de limiter au minimum les déplacements pour le corps professoral et les apprenantes et apprenants.</p>



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

L'École a mis en place une approche de développement durable qui priorise une stratégie axée sur le numérique dans la gestion de ses opérations. Cette approche oriente ses actions et ses engagements internes ainsi que l'élaboration et la prestation des produits d'apprentissage. Elle a également grandement influé sur l'intégration de pratiques durables à l'échelle de l'organisation.

Cible : Le gouvernement du Canada passera à des opérations sans émission de carbone pour les installations et les flottes conventionnelles d'ici 2050.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autres	Mettre en place un milieu de travail moderne et efficace Programme : Services internes	Indicateur de rendement : Réduire l'empreinte immobilière. Point de départ : L'École a réduit la superficie de son milieu de travail pour passer de 29 000 m ² à 10 500 m ² , qui est répartie dans deux bâtiments de la RCN.	Les objectifs ou ambitions pertinents: L'École poursuivra la modernisation et le développement de lieux de travail efficaces dans ses bureaux régionaux et réduira son empreinte écologique de 65 % d'ici à 2024.	Grâce à la collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, l'École a continué de réduire son empreinte en matière d'infrastructure dans l'ensemble du Canada. L'École a cédé des installations à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et dans la région de la capitale nationale, ce qui a

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				<p>permis de réduire de 53 % le portefeuille d’immeubles, soit une diminution de 9 340 m² comparativement aux 17 500 m² initiaux. De plus, des espaces de bureaux totalisant 320 m² à Calgary ont été transférés à la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada. Enfin, l’espace de stockage dans la région de la capitale nationale est passé de 1 800 m² à 600 m², soit une diminution de 67 % obtenue par le retrait de meubles et l’élimination de déchets électroniques, ce qui a encore permis de diminuer l’empreinte générale des infrastructures.</p>
Autres	<p>L’École aura recours à des critères environnementaux pour réduire ses répercussions sur l’environnement et veiller à une maximisation des ressources dans le cadre des décisions d’approvisionnement gouvernementales</p> <p>Programme : Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : S.O.</p> <p>Point de départ : Gérer les services d’impression, réduire le nombre d’imprimantes par employé et assurer une transition vers un flux de travail sans papier, permettant ainsi de réduire la consommation de papier.</p> <p>En 2020, l’École a entrepris un projet de « gestion des impressions », qui a permis de réduire le nombre total d’imprimantes pour passer de 106 à moins de 12 dans l’ensemble de l’organisation.</p> <p>Cible : S.O.</p>	<p>Les objectifs ou ambitions pertinents: Réduire les impressions sur place de 90 % par rapport aux niveaux constatés au cours de l’exercice 2019.</p>	<p>La modernisation et la mise en œuvre d’un milieu de travail efficace comprenaient l’intégration de technologies qui favorisent un environnement plus vert en réduisant l’utilisation du papier et des imprimantes. Par conséquent, l’École utilise désormais un nombre réduit d’imprimantes. En passant aux processus numériques et faisant la promotion des flux de travail sans papier, l’École réduit son impact environnemental tout en améliorant son efficacité opérationnelle.</p>

Intégration du développement durable

L'École continuera de veiller à ce que son processus décisionnel prenne en considération les objectifs et les cibles de la SFDD dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale et économique stratégique (ÉEÉS). L'ÉEÉS d'une politique, d'un programme ou d'une proposition réglementaire comprend une analyse des effets sur le climat, la nature, l'environnement et l'économie de la proposition en question.

Des déclarations publiques sur les résultats des évaluations de l'École sont publiées lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une évaluation stratégique environnementale et économique détaillée est mise en œuvre ou annoncée. L'objectif de la déclaration publique est de démontrer que les effets environnementaux et économiques d'une initiative, y compris les contributions aux objectifs et aux cibles de la SFDD, ont été pris en considération lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

L'École n'a pas eu de propositions sujettes à une ÉEÉS détaillée qui ont été annoncées ou mises en œuvre en 2024-2025.

